DLP 26-7-83210428

ISSN : 0294 - 4693

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Grandes cultures

PUBLICATION PERIODIQUE
BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

EDITION DE LA STATION POITOU - CHARENTES
CHARENTE - CHARENTE MARITIME - DEUX SEVRES - VIENNE

ABONNEMENT ANNUEL 80 F.
C. C. P. LIMOGES 4. 752. 22. X.
Sous Régisseur de recettes et d'avances
AVERTISSEMENTS AGRICOLES

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
13, ROUTE DE LA FORET - BIARD - 86 000 POITIERS - TEL (49) 58.39.02

BULLETIN N° 33 (14/83) du 25 JUILLET 1983
-=-

.... MAIS  ....

PYRALE

Les observations de ponte confirment la baisse des infestations de pyrale. Le seuil de 10 % a été rarement atteint dans la région excepté dans le Nord-Poitou. Le maximum du vol est maintenant dépassé. Il devient donc inutile d'envisager une protection.

Le Nord-Poitou doit être considéré à part : ce secteur reste très infesté. La protection y est indispensable mais devrait être terminée le plus rapidement possible. Une deuxième application peut s'avérer intéressante dans le cas de maïs précoces ayant reçu la première application vers le 10-12 Juillet.

CYRPHIS

Dans le Sud de la Charente-Maritime, en 1982, des attaques très importantes (feuillage dévoré) ont été signalées localement. Observer régulièrement les parcelles, en particulier celles qui sont le plus exposées (présence de mauvaises herbes, irrigation ...) de façon à organiser la lutte dès le début des infestations.

.... LUZERNE A GRAINES  ....

TORDEUSE

Les captures diminuent mais restent à un niveau élevé en Charente-Maritime. Dans les autres secteurs, où jusqu'à présent le niveau des captures était resté très faible, on enregistre des augmentations sensibles. Les pontes sont observées sur le feuillage.

La région proche de Niort (St Pompain, Cherveux ...) est la seule zone où l'activité de cet insecte est peu importante.

La protection des gousses est donc à assurer dans de nombreuses situations. En Charente-Maritime, il convient d'envisager une seconde application. Utiliser les produits indiqués dans notre précédent bulletin.

Imprimé à la Station le 25 Juillet 1983

Précédente Note : Bulletin N°32 du 11.7.83

Imprimerie de la Station Poitou-Charentes - Directeur-Gérant : R. GUILLEMENET - Inscription à la C.P.P.A.P. N°1664 A.D.

P 23